

DÉCLARATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Pour la 63^e session de la Commission des Nations Unies pour le Développement Social,
sur le thème prioritaire :

« Renforcer la solidarité, l'inclusion sociale et la cohésion sociale afin d'accélérer la réalisation des engagements de la Déclaration de Copenhague sur le Développement Social et du Programme d'action du Sommet Mondial pour le Développement Social, ainsi que la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable ».

Nous abordons ce moment de l'histoire des Nations Unies avec un sentiment d'urgence. Le Comité des ONGs pour le Développement Social (*NGO Committee on Social Development*) a été créé dans l'enthousiasme de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague, il y a près de 30 ans. Les promesses d'éradiquer la pauvreté, d'atteindre le plein emploi et l'inclusion sociale restent encore des aspirations. Depuis lors, nous avons poursuivi ce travail avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement, suivis des Objectifs de Développement Durable, du Sommet du Futur 2024, en vue du 2^e Sommet Social Mondial en 2025.

Les besoins des populations évoluent face à un contexte en rapide évolution. Les citoyens demandent des actions plus réactives pour relever les défis majeurs. Il est impératif de repenser notre approche de la société dans son ensemble, d'accepter et de mettre en œuvre des changements sociaux et une justice transformatrice. Une approche déconnectée et fragmentée n'a pas produit les résultats attendus. L'inclusion sociale, la solidarité et la résilience sont les piliers essentiels de prospérité et de sécurité, comme cela a été affirmé dans la Déclaration de Copenhague sur le Développement Social¹, et demeurent des voies cruciales pour accélérer le progrès, établir un multilatéralisme efficace et mettre en place des actions interconnectées et holistiques nécessaires à un avenir durable.

Dans la poursuite de cet objectif, nous, en tant qu'acteur principal de la société civile spécialisé sur le développement social, plaidons pour les actions suivantes

1. Inclusion Sociale

Dans l'état actuel de notre monde, les individus vulnérables et marginalisés font face à l'injustice sociale, à la discrimination et à l'exclusion dans de nombreux – si ce n'est tous – aspects de leurs vies quotidiennes. Nous devons modifier certains schémas et normes socioculturels, afin d'éliminer la stigmatisation, les préjugés et les stéréotypes de toute nature et dans tous les domaines. La transformation commence en nous-mêmes, en nourrissant et en protégeant les

¹ Déclaration de Copenhague sur le développement social, A/CONF.166/9 Chapitre I, Annexe I para.5, Sommet mondial pour le développement social, 1995, consulté le 1er août 2023.

relations que nous souhaitons voir dans la société – mais elle exige également des actions audacieuses pour réparer les injustices historiques et promouvoir le développement social pour tous. Des politiques et programmes de transformation sociale qui favorisent l’inclusion sociale doivent offrir des opportunités d’emploi et de travail décent, un accès à la technologie numérique, ainsi qu’aux services publics, en particulier à l’éducation, au logement, aux soins de santé et aux protections sociales, y compris un revenu de base universel, dans un cadre fondé sur les droits humains. Tous les individus doivent être égaux devant la loi et bénéficier d’une protection égale par la loi sans aucune discrimination. L’identité juridique joue un rôle essentiel pour garantir que la communauté internationale tienne sa promesse de ne laisser personne de côté, comme le stipule l’Agenda 2030, et doit inclure chaque individu de sa naissance à sa mort. Nous devons promouvoir la participation significative des communautés et des individus vulnérables afin de développer des politiques et projets efficaces et efficients capables de vaincre l’exclusion sociale.

2. Solidarité

Une solidarité forte et impactante exige bien plus que simplement fournir des ressources pour répondre aux besoins des personnes touchées par la pauvreté, la crise climatique, la maladie, les migrations forcées et les guerres. Elle nécessite une perspective centrée sur le bien commun, un système qui respecte la justice intergénérationnelle et garantit un mode de vie juste, digne et durable. La solidarité repose sur le principe fondamental de l’action collective et est fondée sur des valeurs et croyances partagées entre les individus et les pays au sein de notre communauté mondiale. La solidarité appelle à dépasser nos intérêts personnels ou nationaux limités pour assumer notre responsabilité commune envers le bien commun. Les changements structurels, comprenant la responsabilisation et la transparence, doivent être pris au sérieux et constamment appliqués par toutes les parties prenantes. La société civile et les organisations sur le terrain – en particulier celles menées par des jeunes, des femmes et des communautés autochtones – doivent être en première ligne pour contribuer au développement social, politique, économique, environnemental et culturel de la société. Nous devons fermement promouvoir des décisions inclusives, responsables et transparentes par tous et pour tous, afin de concevoir un monde d’avenir durable.

3. Résilience

La propagation rapide et la fréquence, ainsi que la complexité et l’interconnexion de crises dans les domaines environnemental, social, économique et politique, soulignent l’urgence de développer une résilience sociale, définie comme la capacité des individus et des communautés à s’adapter, se relever et prospérer face à des perturbations majeures. La résilience se cultive au mieux à travers une approche préventive centrée sur l’humain, qui renforce de manière proactive les capacités d’adaptation que l’on apprend en s’inspirant de la sagesse et des connaissances ancestrales des communautés autochtones. La résilience n’est pas statique ; elle implique une

capacité continue à faire face, apprendre, se transformer et s'adapter à de nouveaux défis, permettant ainsi une durabilité à long terme. Il est urgent de créer des systèmes et des socles de protection sociale tournés vers l'avenir et flexibles, en s'appuyant sur les données disponibles. Investir dans la sécurité sociale permet aux individus de s'adapter aux changements de l'économie et du marché du travail, soutenant ainsi la transition vers une économie plus durable. La collaboration entre les gouvernements peut faciliter le partage d'informations, de ressources et de bonnes pratiques, ainsi que la mise en place de programmes de renforcement des capacités visant à améliorer la résilience collective pour relever de manière proactive les défis futurs. De plus, la cohérence et la résilience sociales doivent s'appuyer sur une structure financière plus juste, efficace et équitable. Promouvoir l'allègement de la dette pour les pays en détresse financière, ainsi qu'une coopération fiscale inclusive et efficace, sont essentiels pour construire une résilience sociale durable.

Un Appel à l'Action

C'est en gardant à l'esprit les considérations ci-dessus que nous, membres du Comité des ONG pour le Développement Social, appelons les États Membres à :

- Garantir un accès égal à un environnement sain et sûr, à un logement abordable et adéquat, à une alimentation nutritionnelle à bas coût, à des soins de santé de qualité, à un revenu de base, aux infrastructures et services publics, y compris l'accès à l'eau, à l'assainissement, au soutien aux soins familiaux, à l'énergie, aux services financiers et à la technologie numérique.
- Établir des systèmes et socles de protection sociale nationaux, financés de manière adéquate et fondés sur les droits humains, qui soutiendront les populations affectées par le changement climatique, les pandémies, les perturbations économiques et du marché du travail.
- Étendre l'allègement et l'annulation de la dette des pays les moins développés, sur la base des valeurs de justice et de solidarité, tout en établissant un Mécanisme de Redressement de la Dette Souveraine des Nations Unies efficace pour soutenir ce processus.
- Reconnaître les soins comme une responsabilité sociétale fondamentale en adoptant des stratégies pour répondre aux besoins croissants en matière de garde d'enfants, de soins aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, tout en traitant la question du travail de soin non rémunéré.
- Promouvoir la participation significative des personnes vulnérables – y compris, mais sans s'y limiter, les femmes et les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les populations autochtones, les personnes sans domicile fixe, les réfugiés, les migrants, les personnes en situation de handicap, les personnes déplacées à la suite de catastrophes naturelles et celles économiquement défavorisées – dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des réponses politiques pour garantir des résultats efficaces et impactants.

Trente ans après le premier Sommet mondial pour le développement social à Copenhague, ses objectifs restent que jamais d'actualité. Alors que le contexte mondial a considérablement changé depuis 1995, nous devons envisager un monde différent, moins fragile et plus durable. Nous devons imaginer un nouveau modèle de société, dans lequel nous et les générations futures vivrons. Nous devons positionner la justice, les personnes et la planète, au cœur des priorités. Nous avons besoin d'un système social renouvelé. Des processus participatifs clés doivent être instaurés. Nous devons nous engager à un changement structurel et systémique, ayant les droits de l'Homme, pour le bien-être des personnes et de la planète. Il est essentiel de rééquilibrer les relations entre l'État, la société, les marchés et la nature. Nous devons revigorer les politiques durables et les systèmes d'alerte précoce. Les solutions collaboratives transversales et axées sur les crises, impliquant toutes les parties prenantes des pays et régions du monde, sont le seul moyen d'accélérer et d'atteindre le développement social.